

# Mandat privé Fidelity Répartition mondiale – Devises neutres

## STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	1 <sup>er</sup> novembre 2017
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice combiné <sup>3</sup>
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	0,99 % au 30 septembre 2024

## GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

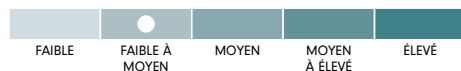
### GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk  
David Wolf

## Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Placement de base diversifié à l'échelle mondiale combinant une participation à de multiples catégories d'actifs et une variété de régions géographiques.
- Placement conçu pour les investisseurs conscients des risques visant à la fois croissance et revenu.
- Le Mandat a recours à une répartition active dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

## CLASSIFICATION DU RISQUE<sup>4</sup>



## FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

70

### RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT<sup>1</sup> (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M\$	17,5

## CODES DU MANDAT

### DOLLAR CANADIEN

SÉRIE F	SÉRIE F8	SÉRIE F5
5958	5960	5959

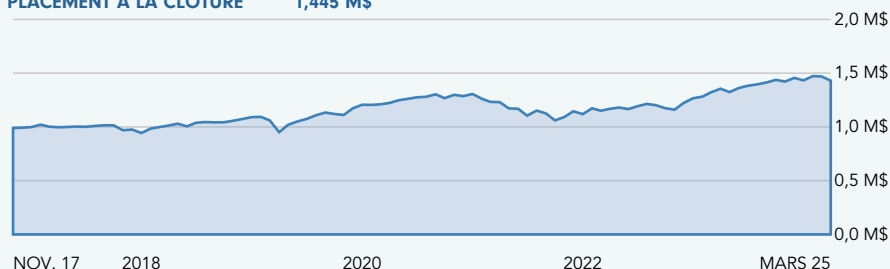
## Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série F, après déduction des frais.

AU 31 MARS 2025

### Croissance d'un placement de 1M \$

PLACEMENT À LA CLÔTURE 1,445 M\$



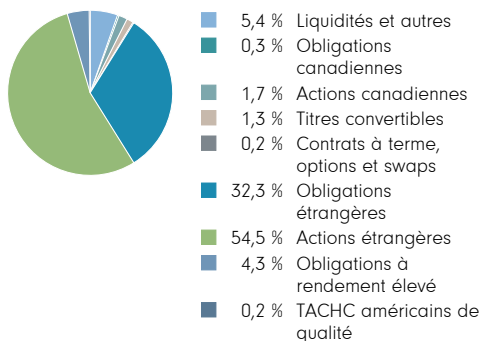
### Rendement par période standard (%) 30 avril 2025

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Création
Mandat	-0,09	-2,93	0,52	7,96	10,05	6,82	6,97	5,02

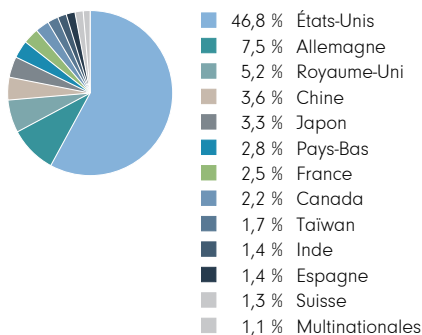
### Rendement par année civile (%) 30 avril 2025

	CA	2024	2023	2022	2021	2020
Mandat	-0,26	13,16	13,22	-14,38	8,29	10,57

## COMPOSITION DE L'ACTIF<sup>2</sup> - au 31 mars 2025



## COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE<sup>2</sup> - au 31 mars 2025



## COMPOSITION SECTORIELLE<sup>2</sup>

### au 31 mars 2025

9,9 %	Technologies de l'information
12,3 %	Produits financiers
7,0 %	Industrie
6,6 %	Consommation discrétionnaire
4,6 %	Soins de santé
5,7 %	Services de communication
2,7 %	Matériaux
0,2 %	Multisectoriel
1,9 %	Énergie
2,4 %	Produits de première nécessité
1,1 %	Services collectifs
0,5 %	Immobilier

## Mandat privé Fidelity Répartition mondiale – Devises neutres (suite)

### DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE<sup>2</sup>

AU 31 MARS 2025

iShares Short Treasury Bond ETF – Multisectoriel	
Meta Platforms – Services de communication	
iShares Comex Gold Trust ETF – Produits financiers	
Nvidia – Technologies de l'information	
Berkshire Hathaway (cat. A) – Produits financiers	
Taiwan Semiconductor Manufacturing – Technologies de l'information	
Amazon.com – Consommation discrétionnaire	
Microsoft – Technologies de l'information	
Apple – Technologies de l'information	
J. P. Morgan Chase – Produits financiers	
<b>Nombre total de titres</b>	<b>4 042</b>
<b>Dix principaux titres – Total</b>	<b>14,4 %</b>

### Mandat privé Fidelity Répartition mondiale – Devises neutres

- Le Mandat investit dans des produits dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations de change entre les devises des marchés des pays industrialisés et le dollar canadien. Bien qu'elle soit efficace pour réduire le risque de change, la méthode de placement utilisée par le Mandat n'élimine pas complètement les retombées des fluctuations des devises. Le rendement du Mandat sera différent du rendement de ses placements sous-jacents en devise locale.
- Généralement, la répartition de l'actif du Mandat est la suivante : de 25 à 65 % d'actions et de 35 à 75 % de titres à revenu fixe et du marché monétaire.
- À l'intérieur de ces fourchettes, les gestionnaires de portefeuille prennent des décisions de répartition active de l'actif dans une optique de réduction du risque de pertes à l'aide de fourchettes asymétriques, qui leur donnent une plus grande marge de manœuvre pour diminuer le risque boursier lorsque la conjoncture le justifie. Cela signifie qu'à partir de la pondération neutre de 50 % d'actions, les gestionnaires de portefeuille peuvent surpondérer les actions jusqu'à concurrence de 15 % et les sous-pondérer jusqu'à un maximum de 25 % et qu'à partir de la pondération neutre de 50 % de titres à revenu fixe, les gestionnaires de portefeuille peuvent surpondérer les titres à revenu fixe d'un maximum de 25 % et les sous-pondérer jusqu'à 15 %.
- Les gestionnaires de portefeuille peuvent modifier ou réaffecter les placements du Mandat en tout temps.

### Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Ils fondent leurs décisions en matière de répartition active de l'actif sur les paramètres économiques, l'analyse fondamentale ascendante et des recherches exhaustives sur les facteurs macroéconomiques mondiaux.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 Le Mandat investit son actif dans des parts du Mandat privé Fidelity Répartition mondiale, série O. Les renseignements sur les titres en portefeuille présentés sur cette page sont ceux du Mandat privé Fidelity Répartition mondiale.
- 3 L'indice combiné se répartit comme suit : indice MSCI Monde tous pays (couvert en \$ CA) à 50 %, indice Bloomberg Global Aggregate Bond (couvert en \$ CA) à 40 % et indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 10 %.
- 4 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 avril 2025, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2025 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.